

Présents : Alain GENEL (Aux quatre coins du 4) ; Ann BOSTOEN ; Roselyne CHEVALIER ; Patrick CLARISSE ; Patricia CLARISSE (MIJE) ; Christine DAYNAC ; Isabelle DAUMONT-TREILLEUX ; Laurence DUFLOS ; ; Franck FLIPO (Le Crédit municipal) ; Céline HAUSZWALB ; Jacques MAEHGT ; Paule MAZEO (Vivre le Marais) ; Patrick MOSKOVICZ ; Claire-Marie NEUFVILLE ; Martine PORTNOE ; Jean-Claude POUSSARD ; François RICHE ; Michaël SARFATI ; Sandrine THOURY.

Excusés : Alfred BARNY ; Camille KHAIRALLAH ; Philippe LANTA ; Sophie PONS ; Marius VALERO ; Antoni VALERO-CABRE

Invité : Grégoire OHANNESSIA

Mairie de Paris Centre : Boris JAMET-FOURNIER, Conseiller de Paris, délégué de Paris Centre en charge du Budget Participatif, de la participation citoyenne, des Conseils de quartier et de l'innovation, Hada PIERROT-RAMOS FELIZ, Coordinatrice des Conseils de quartier

Intervention Boris JAMET-FOURNIER, élu référent du Conseil de quartier :

Boris JAMET-FOURNIER, prend la parole pour répondre aux questions posées par le Conseil de quartier.

Quelle est la légitimité du Conseil de quartier Marais - Archives à participer à toutes les commissions de la Mairie de Paris Centre qui concernent notre quartier (exemple Comité de la Mobilité Active) ?

Le Conseil de quartier a une légitimité pleine et entière sur toutes les responsabilités détaillées dans la charte des Conseils de quartier de Paris Centre. Boris remercie les Conseils de quartier pour la disponibilité qu'implique parfois ces commissions. La composition du Comité des Mobilités Actives (CMA) est fixée aux élus, aux experts et à des habitants et habitantes tirés au sort. Le Comité étant à l'échelle de Paris Centre, les Conseils de quartier n'ont pas été inclus dedans ce qui impliquerait qu'il y ait 14 participants supplémentaires (à raison de deux par Conseil de quartier) ce qui double voire triple le nombre de personnes participants à cette réunion. La Mairie souhaite conserver le CMA comme une instance d'experts et d'expertes.

Explication du refus ou acceptation du projet pour la plaque alu-dibond (budget 2021) et explication de la procédure d'exécution du mur peint 4 Fils (voté au budget 2021)

Compte tenu des derniers éléments apportés par les ABF, le projet n'est pas refusé. Toutefois pour avancer sur ce projet il convient d'adresser à la Mairie le compte rendu de la réunion de copropriété stipulant son accord pour la pose du panneau alu-dibond.

Il est indiqué par le Conseil de quartier qu'au vu des précisions apportées par l'ABF, le support n'étant pas fixé sur le mur il serait installé devant se transformant ainsi en mobilier urbain.

Concernant la fresque murale 4 fils, un devis plus détaillé doit être transmis par l'agence Absolut Communication. Cependant la Mairie étant dans l'attente d'éléments juridiques des services de la Ville, le projet avance difficilement.

Le Conseil de quartier souhaite qu'un point d'étape avec les services de la ville concernés et l'agence réalisant le projet puisse être mis en place pour débloquer la situation.

Quelle suite donnée pour la place Ovida DELECT après l'enlèvement de toutes les jardinières (5 jardinières Budget Participatif 2016, installées en 2019, et 5 jardinières achetées par le conseil de quartier St. Gervais, pour les compléter)

Pour le moment il n'y a pas de solution trouvée, la présence de nuisible est toujours constatée.

Quelle solution pour lancer le projet du concours de pétanque par Alfred BARNY, puisqu'il était trop tôt pour demander l'autorisation du Maire de Paris Centre

En premier lieu il convient que le Conseil de quartier s'exprime en votant sur ce projet avant de demander les autorisations.

Le Conseil de quartier se prononce en faveur de la réalisation de ce projet.

Comment gérer les publications incontrôlées sur les réseaux sociaux ?

Il est possible de signaler le compte directement sur Twitter. Le compte officiel du Conseil de quartier est Marais-Archives et non CQ Marais-Archives.

Il est indiqué par le Conseil de quartier qu'à plusieurs reprises des membres du Conseil siégeant à des réunions, en qualité de représentant du Conseil de quartier, publient sur leurs réseaux sociaux, à titre privé, les contenus des réunions.

Il est rappelé par la co-présidence que lorsque des membres du Conseil de quartier sont délégués pour participer à des réunions, ils ne sont pas en mesure d'en diffuser le contenu sans que ça soit acté en amont en Conseil de quartier.

Récupération de la gestion du panneau d'affichage du CQ au Gymnase Michel Lecomte avec attribution de la clef

La Mairie est au courant et y travaille.

Il est demandé pourquoi les deux panneaux de la Mairie situés rue de Beaubourg ont été enlevés. Il est également signalé qu'aucun panneau de la Mairie n'était installé à proximité de l'école St Merri-Renard.

À quand l'exposition du mur d'information concernant l'événement 'Évolution de la Place Renée Vivien' ?

Un nouvel espace du Pole Citoyenneté situé au rez-de-chaussée de la Mairie a ouvert et pourrait accueillir l'exposition.

Comment obtenir des invitations VIP au Bal des Pompiers ?

Le bal des Pompiers étant destiné à l'ensemble des habitants, il n'est pas possible d'obtenir d'invitation VIP.

Boris rappelle que la phase de vote du Budget Participatif a débuté le 8 septembre et s'achèvera le 27 septembre, que la nouvelle phase de concertation du PLU sur les avant-projets des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) a débuté le 5 septembre et qu'un atelier de formation à destination des Conseils de quartier sur les Forums Urbains se tiendra le 14 septembre.

Présentation d'organisations pour le second collège :

Présentation du Musée d'Art et d'histoire du Judaïsme pour intégration au second collège :

Paul SALMONA directeur du MahJ prend la parole afin de présenter le musée aux membres du Conseil de quartier.

Le Conseil de quartier se prononce à l'unanimité en faveur de l'intégration du MahJ au second collège.

Préparation de visite du Crédit municipal (M. Franck Flipo)

Le Conseil de quartier est en lien avec Franck FILIPO, directeur du Crédit Municipal, membre du deuxième collège du Conseil de quartier afin d'organiser une visite du Crédit Municipal et une éventuelle réunion en son sein.

Préparation de visite de la Fondation Lafayette

Des conseillers de quartier sont en lien avec la Fondation Lafayette afin d'y organiser une visite.

Le second collège du Conseil de quartier se compose actuellement des associations suivantes :

- Vivre le Marais
- Aux 4 coins de Paris Centre
- Le Crédit Municipal
- Le Pôle Simon le Franc
- MIJE
- MahJ

Des relations avec les organisations suivantes du secteur de Conseil de quartier ont pu être nouées :

- 1001 feuilles
- Conservatoire du Centre
- Le Marais chante
- Maison de la Wallonie
- Le Cercle Bernard Lazare
- Histoire et Mémoire du 3eme
- Bibliothèque Marguerite Audoux
- La Maison de la poésie
- Fondation Lafayette
- Eataly
- Le Rire médecin

Compte-rendu de l'événement 15 ans Jardin Anne Frank 26 juin 2022 :

Le groupe de travail revient sur l'organisation de l'événement, les aspects positifs et les axes d'amélioration. Il adresse ses remerciements aux participants ainsi qu'aux organisateurs. Des cartes de remerciements seront également adressées aux organisations ayant pris part à cet événement.

Présentation de l'événement vide-grenier rue des 4 fils en association avec le Conseil de quartier Marais-Place des Vosges :

L'événement se tiendra le 24 septembre de 9h à 18h en collaboration avec le Conseil de quartier Marais-Place des Vosges. Des sessions d'inscription ont lieu permettant l'inscription de 70 participants sur les 135 stands disponibles. Deux autres sessions d'inscriptions sont également prévues. Le tarif d'inscription est de 10€ dont le montant total sera entièrement reversé à l'association Le Rire Médecin.

Le groupe de travail présente l'avancée de l'organisation de cet événement aux membres du Conseil, des échanges ont lieu sur certains aspects de l'organisation.

Point sur le budget 2021 :

Budget d'investissement

Le Conseil de quartier évoque les difficultés de réalisation pour les projets de mur peint sur un mur privé situé rue de Quatre fils et sur l'installation d'un panneau alu-dibond sur un mur privé rue du temple.

Il est indiqué que le report de budget voté pour l'organisation des 15 ans du jardin Anne Frank afin de financer le projet de simulation de fresque sur plexiglas a été accepté.

Fonctionnement

Afin d'avancer sur le projet de site internet, le Conseil de quartier doit fournir des devis à la Coordination du Conseil de quartier.

L'achat de cartes de visite et de badges sont en cours de réalisation. Des éléments doivent être transmis à la Coordination pour la réalisation du projet d'estampillage.

Enceinte Philippe Auguste

Une présentation du projet a été faite par François RICHE aux ABF puis une réunion s'est tenue en présence du comité des historiens de la Ville de Paris le 9 septembre. Il présente le tracé de l'enceinte septentrionale et indique que le projet semble intéresser les différents interlocuteurs rencontrés.

Point sur le budget 2022 :

Il est évoqué par le Conseil de quartier l'absence répétitive du membre de l'équipe d'animation en charge de la trésorerie du Conseil aux réunions. Il est demandé à la Mairie quelle est la procédure à appliquer.

Le Conseil de quartier vote l'attribution du rôle de trésorier adjoint à Patrick CLARISSE.

Le montant du budget de fonctionnement de 2022 est de 3 305 €, quant au montant du budget d'investissement il est de 8 264 €.

Le Conseil de quartier vote en faveur d'un budget de 100€ pour la réalisation d'un événement autour de la simulation d'une fresque sur le mur pignon de la cité Noël.

Un appel à candidat est lancé pour élaborer les projets suivants ayant eu le plus de résonance lors des précédentes réunions :

- Concours de pétanque inter Conseil de quartier
- Passage piéton lumineux pour Rivoli
- Une séparation de piste cyclable lumineuse rue de Rivoli
- Instruction & événement autour du code de la route
- Investissement pour sensibiliser au savoir vivre et civisme
- un ou des sonomètres pour la rue du Bourg Tibourg et/ou Rivoli
- une séparation végétale pour des pistes cyclables rue vieille du temple
- un projecteur sur façade historique en réalité augmentée

Retour des représentants aux commissions de la Mairie

a) Mobilité - Plan de Circulation

Une réunion de restitution et de présentation du nouveau de Plan de circulation de Paris Centre Marais et les îles s'est tenue le 12 juillet en présence de Florent Giry, Adjoint au Maire

en charge de la voirie, des mobilités et de la gestion des chantiers. Les réflexions s'étendent jusqu'en fin 2022, l'adoption du nouveau plan de circulation aura lieu en début 2023.

Le groupe de travail indique qu'il faut considérer le Marais comme une plaque entourée de grands axes, boulevard Beaumarchais à l'Est, rue de Bretagne et rue Froissard au Nord, l'axe Saint Antoine/Rivoli au Sud et la rue de Beaubourg et la rue du Renard à l'Ouest. La circulation sera basée sur le principe de la marguerite. Il convient de pouvoir accéder à toutes les adresses en voiture et d'entrer/sortir du même côté du Marais. Cependant il ne sera pas possible de traverser le secteur afin d'endiguer la circulation de transit.

Le groupe de travail s'oppose au plan de circulation proposé car il considère que les problèmes de circulation dans le Marais ne sont pas liés à la circulation des résidents qui se voient contraints dans leurs déplacements.

b) Terrasses

Lors de la réunion du 28 juin, il a été indiqué que 2 274 demandes ont été reçues par la Direction de l'Urbanisme. 1 043 ont reçues un avis défavorable. 1 231 ont été transmises à la Mairie de Paris Centre pour instruction dont 73 sont en cours d'instruction.

Parmi les 1 158 avis remis, 331 ont reçu un avis favorable, 540 un avis défavorable et 278 un avis favorable avec réserve.

La Mairie de Paris Centre rend un avis défavorable pour :

- Les terrasses ayant fait l'objet de verbalisation ou de multiples passages de la Direction de la Police Municipale et de la Prévention (DPMP)
- Les terrasses situées devant les monuments historiques et religieux
- Les terrasses situées devant les établissements scolaires ou les crèches
- Les terrasses situées dans les voies pompières
- Les situations de conflit entre les commerçants pour un même emplacement

Plus de 1226 procès-verbaux ont été dressé par la DPMP.

c) Sécurité : GPO du Conseil de quartier et/ou le GPO de Vivre le Marais

Il est ressorti de réunion GPO du 23 juin que la police nationale et la police municipale font ce qu'elles peuvent en fonction des moyens qu'elle possède. Elle est en attente de moyens supplémentaires en ce qui concerne les rondes de nuit notamment en raison du manque de personnel et de voitures.

Toutes les affaires de stupéfiants dépendent principalement des moyens de l'état qui agirait peu. Des interventions ont lieu lorsque la police municipale est sollicitée sur le sujet des nuisances sonores bien que certains se plaignent des difficultés rencontrées pour joindre la Police.

De façon globale la majorité des membres du GPO sont plutôt satisfaits du travail de la Police sauf en terme de rondes de nuit. Il a été suggéré la création d'un comité de noctambules citoyens.

Le représentant du Conseil de quartier au GPO, Michaël SARFATI, évoque son mécontentement quant à la façon dont se sont déroulés ses échanges avec ses différents interlocuteurs des services des polices, l'absence de compte-rendu des réunions, l'absence de réponses aux problématiques soulevées lors des réunions par les services des polices et la Mairie. Il déplore que les GPO n'aient pas été conviés à l'inauguration du nouveau Commissariat de Paris Centre. Il propose l'organisation de déambulation diurne avec les équipes de la police municipale.

Le Conseil de quartier se prononce en faveur de l'organisation de déambulations.

d) Budget Participatif

La phase de vote du Budget Participatif s'étend du 8 au 27^{er} septembre. Le groupe de travail invite les membres du Conseil de quartier à soutenir des projets déposés par les Conseils de quartier qui ont été parisiens :

- Plus de biodiversité dans la ville
- De nouveaux outils pour mieux mesurer le bruit en ville

Vote pour les deux représentants auprès des ateliers concernant le PLU le 14 septembre :

Les Conseils de quartier ont été invités à désigner deux représentants qui participeront à la réunion sur les Forums Urbains.

Ann BOSTOEN et Patrick MOSKOVICZ sont désignés comme représentants.

Interventions des groupes de travail et des commissions

a. Commission écoles

Antoni VALERO-CABRE, remercie le Conseil de quartier de la part des parents et des enseignants de l'école polyvalente Archives-Moussy pour les différents financements de matériel éducatif et événementiel.

La prochaine réunion du Conseil de quartier se tiendra le 11 octobre 2022.